



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>35064</b>	<b>De Mme Emmanuelle Ménard ( Non inscrit - Hérault )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Europe et affaires étrangères</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Intérieur</b>
<b>Rubrique &gt;terrorisme</b>	<b>Tête d'analyse</b> >Rapatriement du corps d'Abdoullah Anzorov	<b>Analyse &gt; Rapatriement du corps d'Abdoullah Anzorov.</b>
Question publiée au JO le : <b>15/12/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Emmanuelle Ménard interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le rapatriement du corps d'Abdoullah Anzorov. Le dimanche 6 décembre 2020 a eu lieu, en Tchétchénie, en présence d'une foule nombreuse, l'enterrement de l'assassin de Samuel Paty, célébré comme un héros. Devant l'horreur de cet acte, la décence eût exigé qu'un terroriste ne bénéficiât pas d'un enterrement sous les honneurs. Elle souhaite connaître la provenance des financements ayant permis le rapatriement du corps de M. Anzorov.